



**Communiqué de presse de l'Union
Luxembourgeoise des
Consommateurs**



(Lëtzebuerger Konsumenteschutz)

**L'ULC demande un engagement plus fort pour le maintien des
succursales bancaires et postales**

L'ULC regrette que ces dernières années, de plus en plus d'agences bancaires et postales aient été victimes des mesures d'austérité.

C'est pourquoi, à l'approche des élections communales qui auront lieu prochainement et des élections législatives qui se dérouleront à l'automne, l'ULC attire l'attention des différents partis sur une de ses revendications importantes pour les clients.

Car même si la situation s'est actuellement quelque peu calmée, il est à craindre qu'après les élections, la suppression des agences bancaires et postales s'intensifie dans les différentes communes.

L'ULC est bien sûr consciente du fait que les décisions concernant la fermeture d'une agence bancaire ou d'un bureau de poste sont prises au niveau des directions des banques respectivement de la Poste. Malgré tout, l'ULC demande également aux futurs élus de renforcer leur engagement et leur pression sur les banques et la Poste pour le maintien de leurs filiales respectives.

En effet, même si l'« agence mobile », comme par exemple celle de la BCEE, dessert différentes localités au cours de la semaine, cela signifie que là où il y avait auparavant une agence bancaire et postale, il n'est désormais possible d'effectuer les opérations bancaires courantes qu'un seul jour par semaine, et ce pendant une courte période seulement.

Ce n'est pas un hasard si ce sont surtout les clients âgés, mais aussi les plus jeunes, qui se présentent à l'agence mobile, notamment pour retirer de l'argent liquide ou effectuer des virements.

Mais c'est précisément là que réside le problème. La clientèle âgée, en particulier, a souvent du mal à utiliser les services bancaires en ligne et reste tributaire de l'aide des guichetiers ou de celle des membres de la famille ou des amis. De plus, certains distributeurs automatiques de billets ont également été victimes des mesures de rationalisation.

Cette évolution s'est plutôt accélérée pendant la pandémie et il est à craindre que le nombre de succursales bancaires et postales diminue encore dans les années à venir. La possibilité d'obtenir de l'argent liquide ou d'effectuer des virements dans un environnement proche disparaît ainsi de plus en plus.

L'ULC proteste avec véhémence contre cette évolution antisociale et ces mesures de rationalisation. Car une nouvelle réduction des filiales contribue également à la diminution des contacts sociaux et à la désertification des localités.

Il est également inquiétant de constater qu'il existe de plus en plus de néobanques qui ne disposent même plus de guichets. Il s'agit d'une politique qui ne tient pas compte des besoins des clients des banques. L'ULC a demandé des réglementations légales il y a plusieurs années déjà.

En conclusion, l'ULC renouvelle sa demande aux banques et à la Poste de s'abstenir de réduire davantage le nombre de leurs succursales. En outre, les politiques doivent créer le cadre légal pour que les clients puissent conserver l'accès à leurs agences bancaires et postales dans chaque commune.

Communiqué par l'ULC le 25 mai 2023